Schweizerische Exportrisikoversicherung
Assurance suisse contre les risques à l'exportation
Assicurazione svizzera contro i rischi delle esportazioni
Swiss Export Risk Insurance

serv

Plus d'exportations. Moins de risques.

Vous souhaitez pénétrer de nouveaux marchés ou acquérir de nouveaux clients? La SERV vous donne la sécurité nécessaire pour conclure sans soucis vos opérations à l'étranger et vous aide à proposer à vos acheteurs des conditions de paiement attrayantes. Nous vous assistons et vous accompagnons, de l'orientation stratégique jusqu'au dernier paiement de votre opération d'exportation.

Minimise risks. Maximise exports.

Vous produisez des biens ou des marchandises mais vous encourez le risque, indépendant de votre responsabilité, de ne pas pouvoir livrer, ou que le destinataire n'honore pas le droit à la rémunération correspondant à votre produit?

L'**assurance du risque de fabrication** couvre le prix de revient supporté par l'exportateur lors de la phase de production. En tant qu'exportateur, vous êtes donc protégé contre l'impossibilité de poursuivre la fabrication ou de livrer les biens en cas de survenance du risque assuré.

Vous ne pouvez pas financer les coûts de production par vous-même ou seulement avec l'aide de votre banque mais vous avez atteint votre limite de crédit, ou les coûts grèvent vos liquidités?

Avec l'**assurance de crédit de fabrication**, la SERV se porte garante auprès de la banque de prêt du remboursement d'un crédit destiné au préfinancement de la fabrication de biens exportés. Dès lors, la banque est couverte contre un éventuel défaut de paiement de votre part et vos liquidités restent intactes. La SERV propose toujours l'assurance de crédit fabrication en combinaison avec une assurance du risque de fabrication et/ou une assurance de crédit fournisseur.

Vous devez fournir une garantie à votre client étranger mais la limite de crédit auprès de votre banque est insuffisante par rapport au montant garanti, ou ce montant grève vos liquidités?

La SERV propose une **garantie de «Bonds»** qui couvre votre engagement d'exportateur vis-à-vis de la banque à partir d'une garantie contractuelle lorsque votre limite de crédit est insuffisante. De cette façon, vous préservez vos liquidités. Vous n'avez pas à fournir d'autres sécurités courantes à la banque. La garantie de «Bonds» doit être combinée à une assurance de garantie contractuelle.

Vous livrez à l'étranger mais vous courez le risque que l'acheteur ne paie pas, paie seulement en partie ou paie hors délai?

En tant qu'exportateur, vous pouvez contracter une **assurance de crédit fournisseur** qui couvre la perte sur créance au comptant ou sur créance de crédit vis-à-vis d'un acheteur étranger lorsque vous avez fourni les biens ou les prestations. En outre, cette couverture vous permet d'offrir à votre acheteur des conditions de paiement attrayantes. Il est possible de céder ou de vendre à une banque la créance assurée par la SERV après accord avec cette dernière.

L'acheteur étranger doit contracter un emprunt pour acheter votre bien exporté mais la banque qui octroie le prêt refuse de prendre en charge le risque?

Avec une **assurance de crédit acheteur**, la banque peut proposer une possibilité de financement à moyen ou long terme à l'acheteur étranger, sans endosser le risque de non-paiement. Dans ce cas, la banque s'adresse à la SERV pour garantir le prêt. En tant qu'exportateur, vous n'avez donc aucun risque à assumer et vous pouvez commencer à recevoir votre argent sous forme de versements directs dès la phase de réalisation.

Consultez le site www.serv-ch.com pour obtenir des détails et vous informer sur d'autres produits de la SERV. Nous vous conseillons également volontiers en personne: contactez-nous au +41 58 551 55 55 ou à l'adresse info@serv-ch.com.

Risques assurables

Appel abusif	Risque que l'acheteur se prévale d'une garantie contractuelle de manière abusive.
Appel légitime	Risque que l'acheteur se prévale légitimement d'une garantie contractuelle si l'exportateur ne peut honorer son engagement en cas de risques politiques ou de force majeure.
Force majeure	Evénements de type ouragan, tremblement de terre, accident nucléaire, etc. se produisant hors de Suisse.
Risque commercial de l'acheteur	Refus de paiement ou insolvabilité de l'acheteur étranger ou du débiteur.
Risque commercial de l'exportateur	Refus de paiement ou insolvabilité de l'exportateur suisse.
Risque de transfert	Détérioration du trafic des paiements intergouvernementaux; suspension de paiement.
Risque politique	Evénements extraordinaires imprévisibles – guerre, annexion, mesure étatique prise par la Suisse (par ex. une interdiction d'exportation), etc.

Conditions

Exportateur	L'exportateur est établi en Suisse et inscrit au registre du commerce.
Pays cible	En principe, l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV assure les opérations d'exportation dans tous les pays.
Origine suisse/ part de valeur ajoutée	L'opération d'exportation concerne des biens et services qui sont d'origine suisse ou présentent une part de valeur ajoutée suisse appropriée.
Branche	Il n'existe en principe pas de restrictions concernant la branche, la marchandise ou le service.
Critères minimum	La SERV n'applique aucune valeur minimum, qu'il s'agisse de la taille de l'entreprise exportatrice requérante ou du volume de l'opération à assurer.
Conditions cadres	L'opération d'exportation est conforme à la politique commerciale de la SERV, aux principes de la politique étrangère et aux engagements de la Suisse en matière de droit international public, ainsi qu'aux normes internationales. La loi fédérale sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (LASRE), l'ordonnance sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (OASRE) et les conditions générales d'assurance de la SERV s'appliquent.

Exporter en toute sécurité?

Pour plus d'informations, consultez le site www.serv-ch.com ou contactez-nous:

SERV Assurance suisse contre les risques à l'exportation
Avenue d'Ouchy 47 | 1001 Lausanne | Tél. +41 21 613 35 84 | inforomandie@serv-ch.com

SERV Schweizerische Exportrisikoversicherung
Genferstrasse 6 | 8002 Zurich | Tél. +41 58 551 55 55 | info@serv-ch.com

La présente brochure sur les produits fournit des informations succinctes qui n'ont aucune valeur juridique.
Des modifications ou erreurs sont possibles. Seules les Conditions générales d'assurance de la SERV font foi.
© 2021 SERV Assurance suisse contre les risques à l'exportation